



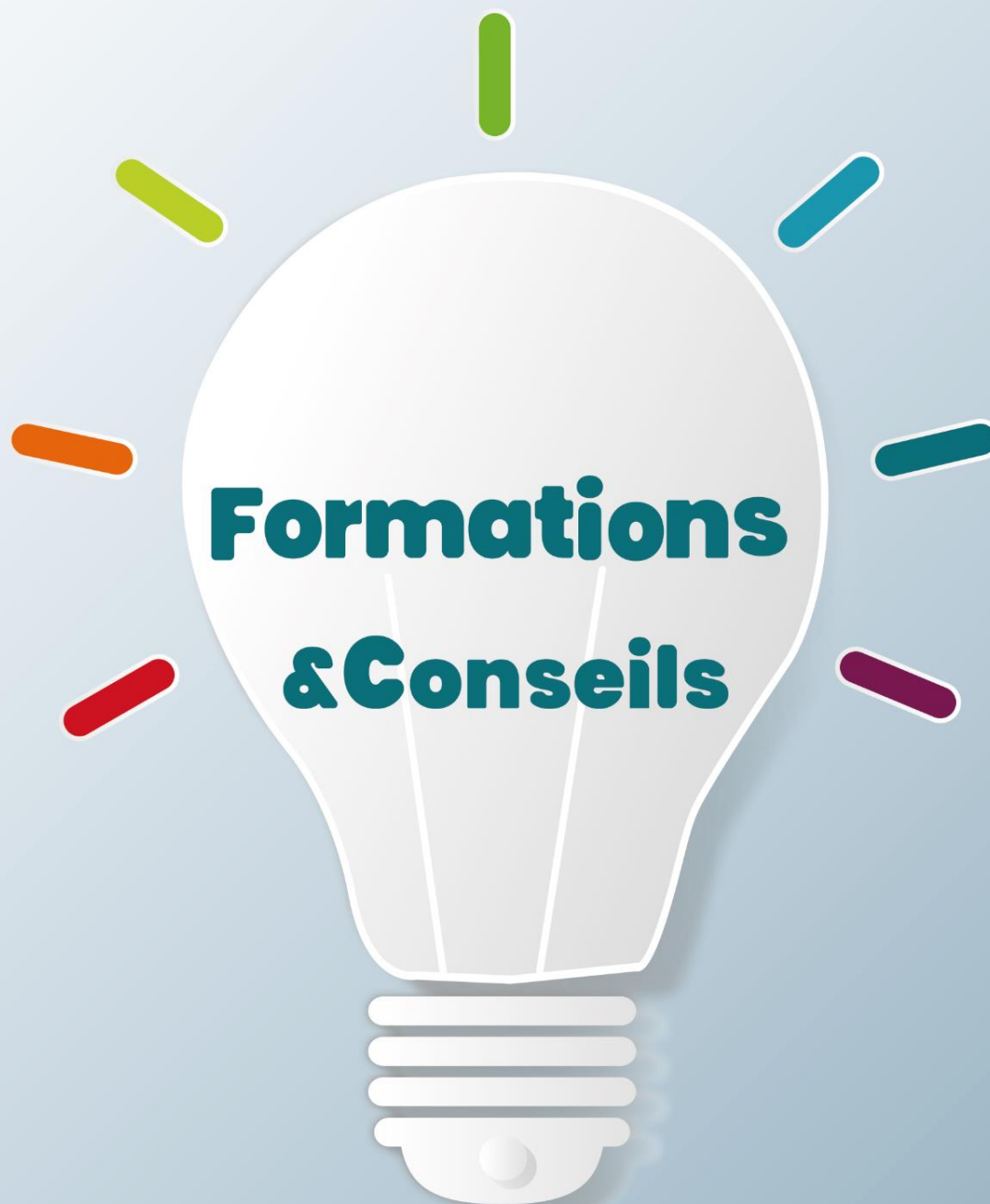
Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BRETAGNE



CATALOGUE 2022

ÉDITO

Mouvementées, ces deux dernières années n'en ont pas moins été les témoins d'une remarquable mobilisation des organisations et de leurs équipes d'intervention aux fins de garantir la continuité de l'accueil et de l'accompagnement des publics.

La Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire et son organisme de formation ont poursuivi et adapté leurs activités et leur soutien auprès des organismes et de leurs services afin d'accompagner au mieux l'évolution des pratiques d'accompagnement à ce nouvel environnement.

Dans ce contexte, l'organisme de formation de la Fédération finalise sa démarche de certification Qualiopi exigée au 1^{er} janvier 2022 afin de proposer au réseau des formations de qualité, adaptées aux évolutions continues du travail social et aux particularités du secteur de la lutte contre l'exclusion.

Le catalogue 2022 offre ainsi des formations en inter établissements dont les dates sont arrêtées avec nos intervenants. Deux sessions « Accompagner les personnes à l'usage du numérique » seront programmées en Pays de la Loire et en Bretagne. Ces sessions répondent à un enjeu de taille relevé durant la crise sanitaire. La démarche concrétise également le partenariat entre la FAS Pays de la Loire et la FAS Bretagne, marqué par la volonté d'ouvrir aux adhérents bretons différentes formations proposées à leurs collègues ligériens.

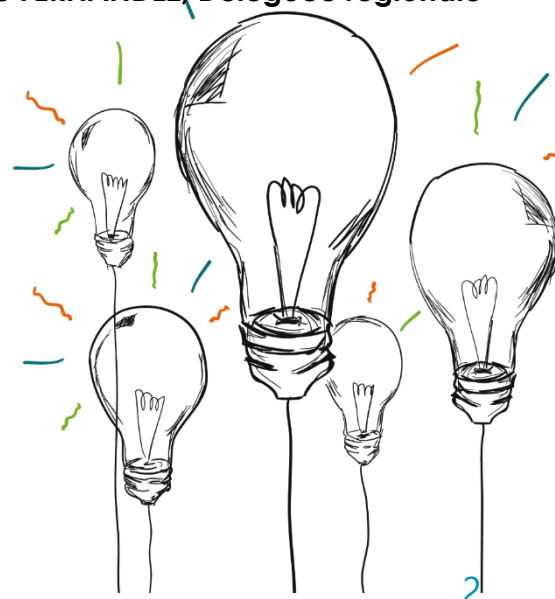
L'organisme de formation présente également dans ce catalogue différents contenus de formation actualisés au fil des années et qui pourront être programmés aussi bien en inter établissements ou en intra selon les besoins et demandes des structures.

L'équipe de la Fédération s'attache en effet à construire des formations « cousues main », au plus près des enjeux spécifiques de chaque secteur d'intervention, organisation et territoire.

N'hésitez donc pas à nous solliciter pour tout projet de formation que nous pouvons décliner à l'échelle régionale, à l'échelle départementale ou même au sein de votre organisme.

Cordialement,

Jean-Claude LAURENT, Président
Maïté FERNANDEZ, Déléguée régionale



LA FÉDÉRATION

Présentation de la Fédération

La Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui accueillent et accompagnent les plus démunis. La Fédération a pour objet la prévention des situations de pauvreté et l'inclusion de toutes et tous à notre société. Elle promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. La Fédération est composée d'un siège national et de 13 associations régionales. Elle regroupe 870 adhérents comprenant quelques 1800 établissements.

En Pays de la Loire, 67 associations et organismes adhérents accompagnent chaque année plus de 80 000 personnes en situation de pauvreté et de précarité. Pour répondre aux enjeux de professionnalisation de ses adhérents, la Fédération a mis en place puis développé un Organisme de Formation ouvert à tous.

Nous mobilisons pour vous :

• Une équipe de salariés aux compétences élargies

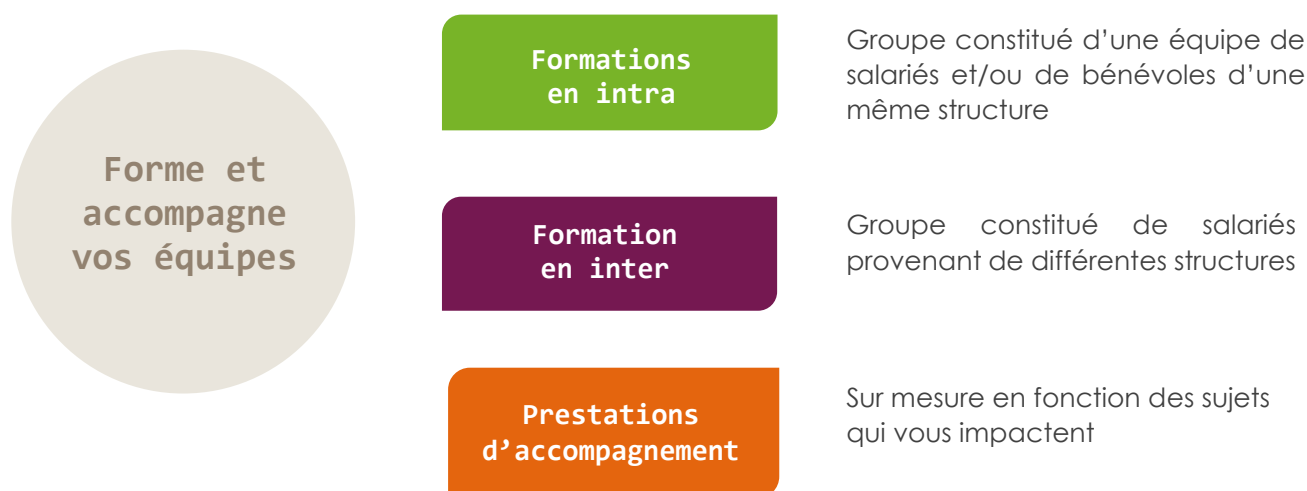
Les salariés de la Fédération sont formés à la méthodologie et au développement de projet, à l'évaluation des politiques publiques ainsi qu'aux méthodes d'animation participatives. Ils bénéficient d'une connaissance fine des enjeux territoriaux ainsi que des évolutions et actualités des différents champs d'intervention de la Fédération.

• Des formateurs spécialisés

La Fédération s'appuie sur un réseau de formateurs et de consultants spécialisés qui interviennent régulièrement et dans toute la France en fonction des besoins des structures (formateurs formés à la communication non violente, à l'ADVP...).

• Un réseau de professionnels experts

Les adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire ont développé une expertise de leurs pratiques et de leur secteur d'intervention qu'ils mettent volontiers à disposition dans le cadre de formations, d'accompagnements ou de transferts de savoir-faire.



Le bilan de l'année passée

En 2021, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire a dispensé **33 jours de formation**, soit près de **227 heures de formation**. Elle a formé **180 stagiaires**.

Le **taux d'assiduité** aux formations est de **96%** pour l'ensemble des formations dispensées en 2021.

Le **taux de satisfaction** des stagiaires est de **89%** pour l'ensemble des formations menées en 2021.

Les **formations les plus demandées** relèvent de la catégorie "**Accueillir et accompagner**". Le **taux de satisfaction** pour ces formations est de **90%**.

Le **taux de réponse** au questionnaire de satisfaction par les stagiaires est de **88%**.

SYNTHESE DES FORMATIONS 2022

Accueillir et accompagner

Les sessions des formations « Accueillir et accompagner » sont destinées aux salariés professionnels de l'accueil et de l'accompagnement dans les champs de l'insertion (hébergement logement, IAE, santé...) en poste. Ces formations visent à développer les compétences de ces salariés en poste autour de différents enjeux prégnants ou récents dans le secteur de la lutte contre l'exclusion.

Les formations programmées

Prévenir et accompagner les situations de conflits et de violence

Les 4, 5 avril et 10 mai 2022

Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) initiation

Du 2 au 6 mai 2022

Les fondamentaux du droit des personnes étrangères

Les 18, 19, 20 mai 2022

Encadrer les salariés en situation de production vers l'emploi durable

Les 21, 22, 23 septembre et 10 novembre 2022

Mieux prendre en compte les problématiques de santé mentale

Les 13, 14 octobre et 17 novembre 2022

Accompagner les personnes à l'usage du numérique

**Les 18, 19 octobre et 22 novembre 2022 en Bretagne
Les 14, 15 novembre et 13 décembre 2022 à Nantes**

Les formations à programmer selon vos demandes

De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement

Le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes

Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) perfectionnement

Dates à définir ensemble

L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères

Accompagner les personnes vieillissantes

SYNTHESE DES FORMATIONS 2022

Connaître et comprendre

Les sessions de formations « Connaître et comprendre » sont destinées aux nouveaux administrateurs, bénévoles et salariés qui ont intégré récemment un organisme de lutte contre l'exclusion.

Les formations « Connaître et comprendre » visent à fournir à ces nouvelles forces vives du secteur un premier niveau de connaissance des politiques publiques et des dispositifs régissant les différents secteurs d'intervention :

L'Accueil, l'Hébergement et l'insertion par le logement

22 novembre 2022

Le secteur de la demande d'asile et son évolution

1^{er} décembre 2022

L'Insertion par l'Activité Economique

9 décembre 2022

Les dispositifs d'accès à la santé

12 décembre 2022

Ces formations « Connaître et comprendre » peuvent également être organisées en intra dans vos organismes ou bien sous forme de sessions spécifiques auprès de différentes instances (Conseils d'administration, Conseils de vie sociale, ...)

SYNTHESE DES FORMATIONS 2022

Stratégie et qualité

Les sessions de formations « Stratégie et qualité » sont destinées aux acteurs des organismes (administrateurs, bénévoles, personnes accueillies et salariés) souhaitant mettre en place différents types de démarches projets au sein de leur structure.

Les formations « Stratégie et qualité » visent à fournir des repères sur les enjeux et les méthodes pour mener des démarches projets spécifiques. Ces temps de formations peuvent se décliner aussi bien en inter organisme qu'en intra organisme selon la dynamique recherchée.

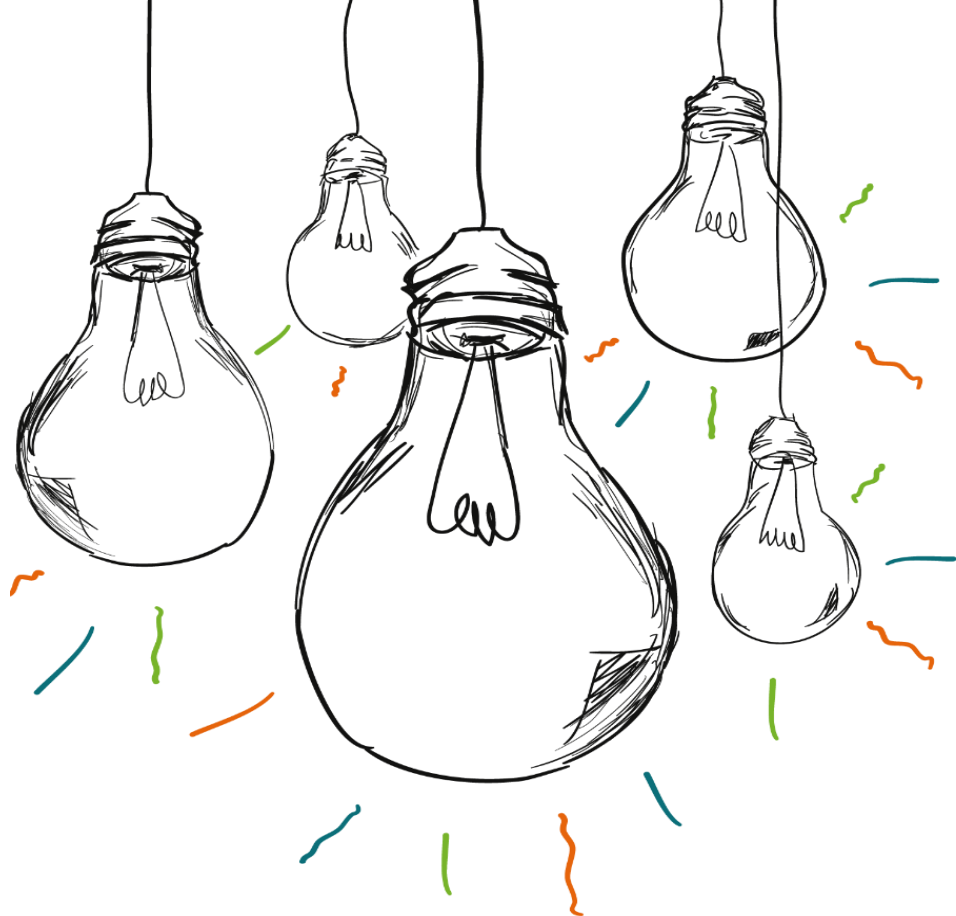
Mettre en œuvre une démarche d'évaluation de son action

Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en œuvre

Dates à définir ensemble

Elaborer son Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens en CHRS

Elaborer ou réactualiser son projet de structure



ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

ENCADRER DES SALARIÉS EN SITUATION DE PRODUCTION VERS L'EMPLOI DURABLE

Objectifs de la formation

- ✓ Comprendre l'environnement professionnel et institutionnel de l'encadrant.e technique en SIAE
- ✓ Maîtriser les bases du métier d'encadrant.e technique (accueillir et intégrer des salariés, manager une équipe)
- ✓ Développer le travail d'équipe et de réseau pour accompagner vers l'emploi durable

Jour 1 : L'environnement professionnel et institutionnel de l'IAE et ses conséquences sur le métier d'encadrant.e technique

- Comprendre l'environnement de l'IAE et ses conséquences sur le métier d'Encadrant.e technique
- Comprendre et objectiver les représentations sur les publics accueillis
- Déterminer la juste posture de l'encadrant.e

Jour 2 : L'encadrement et l'animation d'équipe de salariés en parcours

- Connaître la zone de responsabilité de l'encadrant.e
- Favoriser la motivation au sein d'une équipe
- Accueillir et intégrer de nouveaux salariés

Jour 3 : Le management d'une équipe de salariés en parcours

- Organiser le travail dans un management coopératif
- Contrôler et évaluer le travail réalisé
- Associer l'équipe aux décisions

Jour 4 : La coopération avec les professionnels en charge de l'accompagnement

- Définir les contours de la coopération
- Situer chacun dans le projet de la structure
- Déterminer la fonction d'accompagnement et son portage



Encadrant.e.s techniques en poste en SIAE

Prérequis :

Ne pas être titulaire de la certification ETAIE



Formateur diplômé spécialisé dans l'IAE, l'ESS et le travail social
Animatrice Seve
Emploi FAS Pays de la Loire



Exposés théoriques . Exercices pratiques . Mise à disposition de supports pédagogiques variés . Présentation d'expériences et échanges de pratiques
Evaluations formatives, quizz bilan, enquête de positionnement et de satisfaction



Formation en inter :
440€ adhérent
500€ non adhérent

formation.pdl@federation-solidarite.org

02.41.20.45.16



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS



4 jours (28 h) :
Les 21, 22, 23 septembre et 10 novembre 2022
à Angers

CATALOGUE 2022

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE

Objectifs de la formation

- ✓ Acquérir les éléments théoriques et pratiques permettant d'accueillir et d'accompagner vers le soin les personnes ayant des problématiques de santé mentale
- ✓ Faciliter l'amorce d'une démarche partenariale entre les professionnels de la santé et les professionnels du social

Contenus

Jour 1 : Acquisition d'un langage et de repères communs,

- Profils des personnes en souffrance et leurs attentes vis-à-vis des professionnels
- Processus de précarisation et incidences sur la santé
- Définition de la maladie mentale, de la souffrance psychique, mentale ou souffrance psychosociale
- Les signes qui doivent alerter

Jour 2 : Analyse de pratiques et identification des difficultés rencontrées et des réponses apportées par les participants

- Amener la personne à prendre conscience de la problématique
- Peut-on obliger une personne à se soigner ? dans quel cas ? quels sont les textes de loi ?
- Comment exprimer une demande pour mobiliser un interlocuteur du secteur médical ?
- Travail partenarial, secret médical, secret professionnel : le respect de l'éthique

Jour 3 : agir et mieux travailler ensemble

- Analyse des travaux en intersession : Comment mieux travailler ensemble ? Qu'est-ce qui doit être amélioré ?
- Proposer des pistes concrètes d'amélioration pour un meilleur accueil et accompagnement du public concerné



Professionnels du champ de l'insertion (hébergement, logement, IAE)

Aucun prérequis



Psychologue et conseillère en méthodologie de travail en réseau



Analyse de la pratique
Apports de connaissances
Echanges
Production d'outils de travail
Questionnaires et quizz bilan



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



3 jours (21 h) : **Les 13, 14 octobre et 17 novembre 2022**

ACCOMPAGNER LES PERSONNES À L'USAGE DU NUMÉRIQUE

Objectifs de la formation

Apporter aux professionnels accompagnants les compétences et outils nécessaires à l'accompagnement des personnes dans leur usage du numérique :

- ✓ Mieux appréhender les enjeux du numérique liés à l'intervention sociale
- ✓ Identifier des outils et une pédagogie du numérique
- ✓ Mieux appréhender les questions d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique

Contenus

Jour 1 : Les enjeux du numérique dans le travail social : posture, éthique, confidentialité

- Les enjeux de l'inclusion numérique
- Les postures de l'accompagnement
- Éthique, confidentialité, protection des données RGPD

Jour 2 : Comment accompagner les personnes dans l'utilisation du numérique et comment leur permettre d'utiliser les bons outils

- Identifier les niveaux d'usage/mésusage du numérique
- Organiser l'accompagnement : diagnostic, accompagnement, orientation
- Acquérir des repères pour l'animation d'ateliers collectifs
- Identifier les relais sur son territoire : infrastructures, médiateurs numériques...

Jour 3 : Retour d'expériences, échanges de pratiques et adaptation des outils



Intervenants sociaux (AHI, IAE, santé...)

Prérequis :

Connaissance des savoirs de base en informatique (connaître l'environnement de l'ordinateur, formulaire en ligne...)
Gestion de la messagerie et de la navigation internet



Formateur spécialisé dans les usages socio-éducatifs des Technologies de l'Information et de la Communication



Exposés théoriques
Exercices pratiques
Mise à disposition de supports pédagogiques variés
Présentation d'expériences et échanges de pratiques

Evaluations formatives, quizz bilan, enquête de positionnement et de satisfaction



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
660€ adhérent
900€ non adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



3 jours (21 h) :

Les 18, 19 octobre et 22 novembre 2022

en Bretagne (lieu à définir)

Les 14, 15 novembre et 13 décembre 2022 à Nantes

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS D'AGRESSIVITÉ ET DE VIOLENCE

Objectifs de la formation

- ✓ Améliorer ses capacités à communiquer avant, pendant et après une situation délicate
- ✓ Mieux réguler ses émotions et sa posture face à des tensions
- ✓ Prévenir et identifier les éléments déclencheurs et signes de tensions
- ✓ Initier un travail sur la peur, l'assertivité et la gestion positive des conflits

Contenus

Jour 1 :

Généralités et accord sur les termes

- Violence, agressivité, conflit
- Types de violences : physique, symbolique, individuelle, sociale, institutionnelle
- Fonctions et sens de l'agressivité et des actes de violence
- Sources de fragilisation devant la violence

Gérer les conflits

- Les modes de gestion des conflits
- Des pistes pour dénouer les conflits

Jour 2 :

Pistes pour prévenir, gérer et transformer la violence

- Le repérage, les signes annonciateurs
- Quand l'intervention s'impose : se préparer aux violences
- Choisir l'affirmation de soi non-violente, l'écoute et l'empathie
- Maintenir et/ou restaurer la communication

Connaître et contrôler ses peurs

- Fonctions positives de la peur
- Des lois qui régissent les espaces

Jour 3 : Retour d'expériences, échanges de pratiques et adaptation des postures et outils



Intervenants sociaux (AHI, IAE, santé...) et professionnels qui accueillent et accompagnent des personnes en situation de précarité

Aucun prérequis



Psychologue sociale, consultante et formatrice en relations humaines et accompagnement des équipes



Méthodes participatives centrées sur le groupe : jeux de rôle, films, exercices, lectures, apports théoriques

Evaluation des acquis par des mises en situations, enquête pré et post formation



Formation en intra dans vos locaux :

Nous contacter

Formation en inter :

660€ / adhérent

900€ / non adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



3 jours (21 h) : **Les 4, 5 avril et 10 mai 2022**

INITIATION À L'ADVP

ACCOMPAGNER LE PROJET PROFESSIONNEL ET LE PROJET DE VIE

Objectifs de la formation

- ✓ Se positionner par rapport aux différents modèles d'accompagnement au projet
- ✓ Connaître et comprendre ce qu'est l'ADVP
- ✓ Développer des comportements et attitudes adaptés aux valeurs de l'ADVP et adopter une posture éducative en lien avec les valeurs de l'ADVP
- ✓ Découvrir et comprendre les différentes modalités de mise en œuvre de la démarche éducative
- ✓ Utiliser l'ADVP pour structurer les accompagnements des personnes

Contenus

Jour 1 :

- L'accompagnement et l'orientation, étude des différents modèles

Jour 2 :

- L'approche éducative en orientation. Les fondements de la problématique d'orientation et les principes pédagogiques de l'ADVP et l'utilisation de l'ADVP dans une animation collective

Jour 3 :

- L'approche éducative et orientation (suite) étape de cristallisation, accompagnement au choix et outils d'aide à la décision

Jour 4 :

- L'accompagnement et la mise en œuvre du choix professionnel de la personne, les repères de l'ADVP pour structurer un accompagnement au choix professionnel

Jour 5 :

- Le rôle et la place du projet professionnel dans une démarche éducative d'accompagnement à l'élaboration de projet



Accompagnateurs socio-professionnel, conseillers en insertion professionnelle ou intervenants dans l'accompagnement de personnes en projet

Aucun prérequis



Centre de formation spécialisé dans l'ADVP



Exposés théoriques

Pédagogie inductive : mises en situation, jeux de rôles, questionnaires et quizz bilan

Chaque participant aura un accès à la plateforme de Formation à distance et pourra télécharger des documents pédagogiques



Formation en inter :

1 100 € / adhérent

1500 € / non adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



5 jours (35 h) : **du 2 au 6 mai 2022**



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS

CATALOGUE 2022

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître et comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures et requis pour y accéder ainsi que les droits afférents
- ✓ Savoir accompagner les personnes en situation administrative précaire du fait d'un refus de leur demande de titre de séjour
- ✓ Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles relevant de l'application des règles du droit au séjour (assignations administratives à résidence, placement en rétention administrative...) pour orienter et accompagner de manière adéquate les personnes

Contenus

Jour 1 :

- Les différents titres de séjour et cartes de résidents : conditions et procédures d'obtention
- L'autorisation d'exercer un travail salarié en France selon les titres de séjour

Jour 2 :

- Les procédures de réunification/regroupement familial et d'accès à la nationalité
- Les recours contre les refus d'octroi de titre de séjour
- Les mesures d'éloignement du territoire français et décisions associées

Jour 3 :

- Le recours à l'interprétariat dans le cadre de l'accompagnement social
- Travailler avec des structures relais pour l'accompagnement des personnes étrangères



Professionnels du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères

Aucun prérequis



Juriste / Formatrice droit des étrangers



Apports théoriques et juridiques

Enseignement participatif et interactif, partage d'expériences, études de cas

Evaluation par questionnaire / quizz à chaque séquence clé, enquêtes pré et post formation



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



3 jours (21 h) : **Les 18, 19 et 20 mai 2022**

DE L'HÉBERGEMENT AU LOGEMENT : FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement
- ✓ Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent
- ✓ Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement
- ✓ Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé

Contenus

Jour 1 : Cadrage de la philosophie du Logement d'abord et approche juridique

- Histoire, principes et orientations structurant l'évolution du secteur
- Evolution des pratiques professionnelles
- Les différents types de statuts : hébergement, sous location, location
- Les limites et leviers du statut dans la prise en charge et l'accompagnement

Jour 2 : La démarche d'accompagnement social dans le logement

- « Aller vers » les personnes dans une logique préventive
- Modalités d'intervention dans le cadre de la visite à domicile
- Le travail sur les situations de refus et de non adhésion
- Savoir habiter : co-construire le projet logement avec la personne en développant ses compétences acquises par l'acte d'habiter
- La dimension collective de l'accompagnement : la lutte contre l'isolement, l'insertion dans le quartier

Jour 3 : Appropriation des innovations sociales liées aux orientations du Logement d'abord :

- La capacitation ou l'approche par les compétences, la multi-référence, la pair-aidance, la pluridisciplinarité, la transdisciplinarité



Travailleurs sociaux
de centres
d'hébergement,
notamment collectifs

Aucun prérequis



Cadres de
l'intervention sociale
spécialisés dans
l'accompagnement
dans le logement

Juristes



Exposés théoriques, apports
d'outils méthodologiques,
travaux participatifs en sous-
groupes, analyse de
pratiques avec des
professionnels, illustration
avec des démarches
innovantes

Evaluation par questionnaires
et quizz bilan



**Formation en intra
dans vos locaux :**
Nous consulter

Formation en inter :
660 € adhérent
900 € non adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



3 jours (21h) : **Dates nous contacter**



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS

CATALOGUE 2022

LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES

Objectifs de la formation

- ✓ Définition du contexte avec l'usager, à partir de ce qu'il considère comme essentiel pour lui
- ✓ Prise en compte de la complexité et de la diversité des enjeux et des logiques et contextes d'action de tous les acteurs concernés
- ✓ Conduite contextuelle des interventions, en définissant avec la personne une cible de changement concrète, adaptée et adaptable

La formation repose sur un postulat : expérimenter le développement de son propre pouvoir d'agir va permettre de favoriser le développement de celui des personnes accompagnées

Contenus

Premier module (jours 1 et 2) :

- Exploration des situations à la lumière des deux premières « balises » de l'approche DPA : définition du problème et analyse des enjeux ; puis apports sur certains aspects théoriques
- Travail de mise en pratique dans l'intersession

Deuxième module (jours 3 et 4) :

- A partir de situations d'interactions concrètes travailleur social/usagers, exploration des deux autres « balises » de l'approche DPA : conduite contextuelle du changement, apprentissage expérientiel et conscientisation
- Apports théoriques et groupes d'analyse de notions clé du travail social



Intervenants sociaux des secteurs de l'hébergement-logement, de l'IAE, de la santé...

Aucun prérequis



Formatrice et consultante

Membre de l'ANDA DPA et de l'association internationale du DPA



Mobilisation de la pratique concrète des participants, apports théoriques et analyse des réflexions sur le travail social

Travaux en petits groupes

Questionnaires d'auto évaluation



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
880 € adhérent
1200 € non adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



4 jours (28 h) : **dates : nous contacter**

L'ACCÈS AUX PRESTATIONS SOCIALES DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître les conditions que doivent réunir les étrangers pour prétendre à l'octroi de prestations sociales, en fonction de la nature de celles-ci
- ✓ Connaître les différents dispositifs de prise en charge des frais médicaux des étrangers
- ✓ Comprendre l'impact de la situation administrative d'un étranger sur l'évolution de ses droits aux prestations sociales
- ✓ Savoir accompagner les étrangers dans les démarches de contestation d'un refus de droit opposé par un organisme de sécurité sociale

Introduction

- Le système de protection sociale en France : introduction aux logiques d'assurance, d'assistance et de protection universelle
- Le principe d'égalité de traitement et de non-discrimination en matière de sécurité sociale
- L'abandon du critère de nationalité
- La généralisation de la condition de régularité de séjour

Contenus

Partie I

- La condition de régularité de séjour des étrangers du point de vue de la sécurité sociale
- La prise en charge des frais médicaux et de santé des personnes étrangères
- Les conditions d'octroi des prestations sociales, en fonction de leur nature

Partie II

- Le contentieux de la sécurité sociale : contester une décision prise par un organisme de sécurité sociale
- Les réclamations, médiations et voies de recours
- Les procédures et moyens à invoquer
- Les partenaires à solliciter en cas de blocages



Professionnels du champ de l'insertion (hébergement, logement, IAE)

Aucun prérequis



Juriste / Formatrice droit des étrangers



Apports théoriques et juridiques

Enseignement participatif et interactif, partage d'expériences, études de cas

Evaluation par questionnaire à chaque séquence clé, quizz bilan, enquêtes pré et post formation



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
220€ / adhérent
300 € / non adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



1 jour (7 h) : **dates : nous contacter**



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS

CATALOGUE 2022

ACCOMPAGNER LES PERSONNES VIEILLISSANTES

Objectifs de la formation

- ✓ Appréhender le vieillissement pour mieux accompagner
- ✓ Développer un réseau professionnel pertinent

Contenus

Jour 1 : qu'est-ce que le vieillissement ? Comprendre les enjeux de l'accompagnement du vieillissement

- Distinguer vieillesse et processus de vieillissement
- Vieillesse, déclassement et isolement
- De l'importance d'un regard autre sur la vieillesse pour accompagner la personne
- Comprendre le vécu du vieillissement chez des personnes en situation de précarité ou de fragilité (à travers l'exemple d'un travailleur migrant vieillissant)

Jour 2 : penser et construire un accompagnement adapté aux besoins et aux réalités des personnes

- Penser l'accompagnement des personnes en situations de vulnérabilité
- Quand les troubles cognitifs s'en mêlent : éléments de communication et d'outils relationnels spécifiques à l'accompagnement des personnes atteintes dans leurs fonctions supérieures
- Une logique d'accompagnement à décroisonner et défragmenter, pour tenir compte de l'intégralité du parcours de vie
- Prendre en compte les besoins propres au travail du vieillir
- Identifier les obstacles et les leviers dans l'accompagnement en fonction des publics



Professionnels du champ de l'insertion (hébergement, logement...)

Aucun prérequis



Intervenant spécialisé dans les thématiques du vieillissement



Analyse de la pratique, apports de connaissances, production d'outils de travail

Evaluation par quizz, enquêtes pré et post formation



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



2 jours (14 h) : **dates : nous contacter**



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS

CATALOGUE 2022

APPROFONDISSEMENT ADVP EN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître les outils de l'ADVP utilisables en individuel et choisir une mise en situation adaptée à la difficulté du candidat
- ✓ Construire une fiche technique de mise en situation ADVP
- ✓ Animer une mise en situation ADVP avec une personne en respectant l'ensemble des concepts de cette psychopédagogie
- ✓ Construire un accompagnement individuel personnalisé

Contenus

- Découverte du panel des mises en situation ADVP utilisables en individuel
- Exemples de progression pédagogiques possibles pour suivre individuellement un candidat
- Apprentissage de la construction d'une fiche technique de mise en situation ADVP et son adaptation à une utilisation individuelle
- Apprentissage de l'animation d'une mise en situation ADVP en individuel
- Apports théoriques et méthodologiques sur la pédagogie ADVP en individuel



Accompagnateur socio-professionnel, conseiller en insertion professionnelle ou intervenant dans l'accompagnement de personnes en projet.

Pré requis : avoir suivi la formation ADVP initiation



Centre de formation spécialisé dans l'ADVP



Alternance de journées en présentiel pour se familiariser avec la méthodologie et expérimentation d'animation de séances ADVP en supervision avec le formateur

Questionnaires et quizz bilan



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

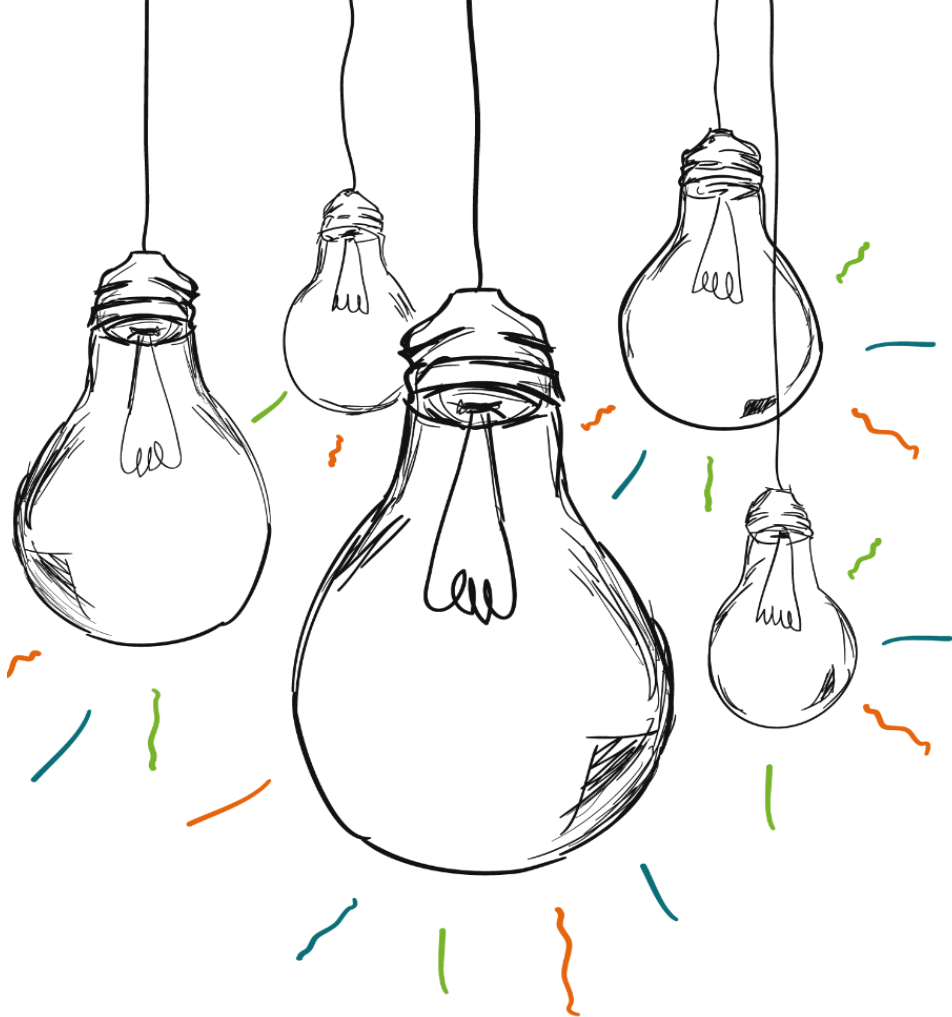
Formation en inter :
1 100 € adhérent
1 500 € non adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



5 jours (35 h) : **dates : nous contacter**



CONNAITRE ET COMPRENDRE

ACCUEIL, HÉBERGEMENT, INSERTION PAR LE LOGEMENT

Objectifs de la formation

- ✓ Appréhender les différents dispositifs de l'accueil, l'hébergement et l'accès au logement
- ✓ Connaître les différents publics, acteurs et financeurs concernés par chaque dispositif.
- ✓ Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires
- ✓ Comprendre les enjeux des principales réformes en cours : Logement d'abord, ...

Contenus

Les publics de l'hébergement et du mal logement

- Evolution du profil des personnes à la rue
- Approche quantitative et qualitative

Les différents dispositifs d'hébergement et du logement

- La veille sociale
- L'hébergement
- Le logement adapté

Les différents schémas et programmation du secteur

- Plans Départementaux pour l'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens

Les grandes lois de références

- Loi 2 janvier 2002
- Loi DALO : Droit au Logement Opposable
- Loi ALUR : Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové
- Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Les réformes en cours : le Logement d'abord

- Origines du Logement d'abord en France
- Evolutions
- Analyses et perspectives



Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis



François Lebrun

Chef de projet à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Exposés théoriques et méthode active

Distribution de documents ressources

Jeux d'autoévaluation et quizz bilan



190€ adhérent
210€ non adhérent
50€ bénévoles

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



1 jour (7 h) : **22 novembre 2022**

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Objectifs de la formation

- ✓ Appréhender l'évolution de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) depuis sa création et les impacts de ses évolutions sur l'accompagnement
- ✓ Comprendre les spécificités des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (ACI, EI, AI, ETTI, EITI)
- ✓ Identifier les apports du triptyque : mise en emploi, formation, accompagnement
- ✓ Comprendre le rôle et les missions des réseaux de l'IAE
- ✓ Repérer les pilotes et financeurs du secteur

L'Insertion par l'Activité Economique

- Origines
- Définition dans le Code du Travail
- Développement et reconnaissance par les pouvoirs publics

Contenus

Présentation des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) :

- Principes communs
- Spécificités entre les SIAE (publics, financements...)
- Passerelles possibles dans une optique de parcours

Focus sur les SIAE en Pays de la Loire

- Nombre de SIAE
- Répartition
- Supports d'activité

La gouvernance de l'IAE : pilotes, financeurs, parties prenantes et instances de concertation

Les réseaux de l'IAE : présentations et spécificités

Introduction au Pacte Ambition IAE : analyse, intérêt et points de vigilance



Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis



Mélanie Lembré

Animatrice Projet SEVE à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Présentations théoriques

Echanges et débats

Distribution de documents

Questionnaires et quizz bilan



190€ adhérent

210€ non adhérent

50€ bénévoles

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



1 jour (7 h) : 9 décembre 2022



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS

CATALOGUE 2022

LE SECTEUR DE LA DEMANDE D'ASILE

Objectifs de la formation

- ✓ D'appréhender les différents dispositifs concourant à l'accueil et à l'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés
- ✓ Connaître les publics, acteurs et financeurs concernés
- ✓ Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires

La protection internationale :

- Définitions
- Concepts
- Histoire

Contenus

Le parcours géographique et administratif du demandeur d'asile

- Arrivée sur le territoire
- Procédure d'asile
- Conditions matérielles d'accueil

Le Dispositif National de l'Accueil – DNA

- Premier accueil
- Hébergement
- Accompagnement
- Sortie du dispositif

Les acteurs sur le territoire du premier accueil à l'intégration



Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis



Eva Ratier

Chargée de mission à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Exposés théoriques et méthode active

Distribution de documents ressources

Questionnaires et quizz bilan



190€ adhérent
210€ non adhérent
50€ bénévoles

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



1 jour (7 h) : 1^{er} décembre 2022

LES DISPOSITIFS D'ACCÈS À LA SANTÉ

Objectifs de la formation

- ✓ Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accès à la santé
- ✓ Savoir situer les dispositifs dans le parcours de santé, le parcours de vie et le parcours résidentiel
- ✓ Parvenir à se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires

Contenus

- Introduction sur le système de santé et la place de la précarité dans ce système
- Les missions des dispositifs sanitaires, de prévention et médico-sociaux qui concourent à la lutte contre les inégalités sociales de santé et à la lutte contre l'exclusion (LHSS, LAM, ACT, CSAPA, CAARUD, CFPD, PASS, points santé...) et leur lien avec les dispositifs sociaux et d'insertion
- L'articulation entre les dispositifs dédiés et le droit commun
- L'accompagnement santé en questions
- De la prévention aux soins : le parcours santé des personnes en situation de précarité



Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis



Eva Ratier

Chargée de mission à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Exposés théoriques et méthode active

Distribution de documents ressource

Questionnaires et quizz bilan



190€ adhérent
210€ non adhérent
50€ bénévoles

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



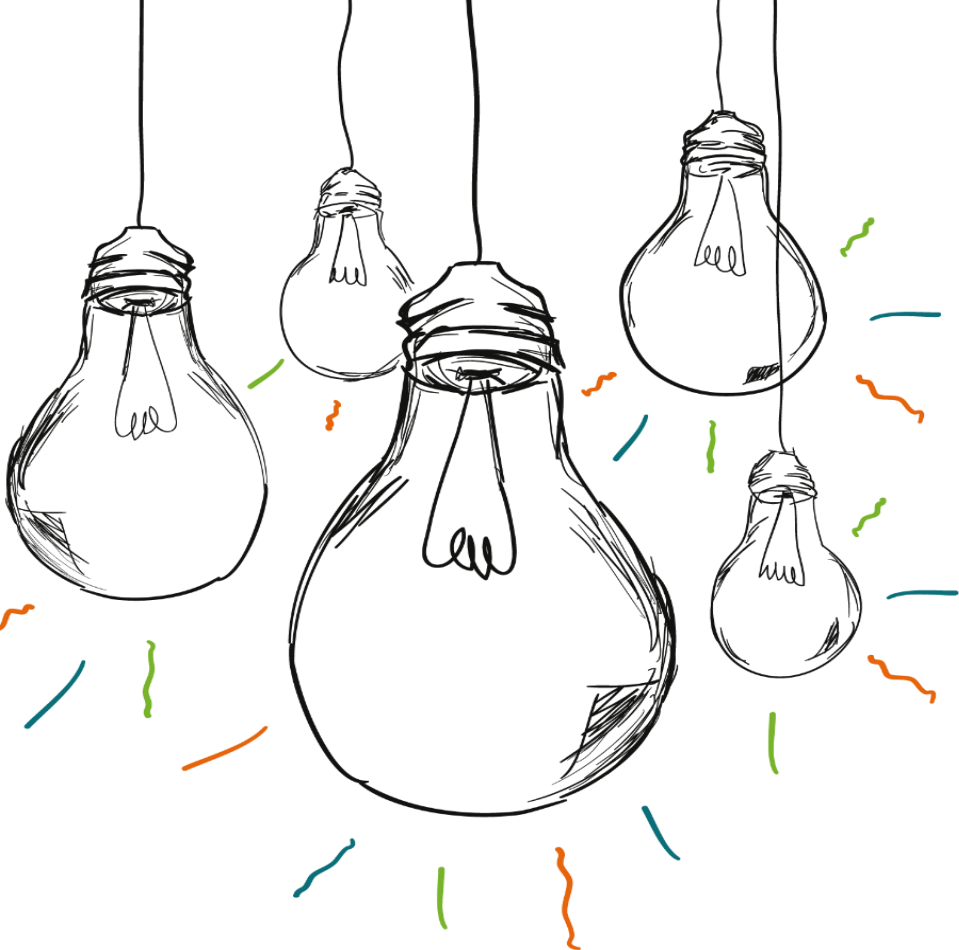
1 jour (7 h) : **12 décembre 2022**



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS

CATALOGUE 2022



STRATÉGIE ET QUALITÉ

METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION DE SON ACTION

Objectifs de la formation

- ✓ Structurer la mise en place de la démarche d'évaluation interne ou d'autoévaluation
- ✓ Accompagner individuellement les organismes volontaires à la définition de leur méthode d'évaluation interne
- ✓ Pour les structures concernées, préparer l'évaluation externe

Contenus

- **Les fondements de l'évaluation et les différentes étapes du processus d'évaluation**
- **Le référentiel et son articulation avec le projet associatif, de service et ou d'établissement**
- **La place des usagers dans le processus d'évaluation**
- **La structuration et la conception du référentiel d'évaluation**
- **Méthodologie et organisation de l'écriture du rapport d'évaluation interne pour concevoir le rapport d'évaluation** : structuration, passage de l'analyse à la synthèse, point sur les documents intermédiaires
- **Préparation de l'évaluation externe / Définition des objectifs et de la méthode de la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation interne**
- **Le rapport d'évaluation** : préparation et structuration, modalités de rédaction



L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis



François Lebrun

Chef de projet à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Apports théoriques

Production de méthodes et d'outils de travail

Echanges, questionnaires et quizz bilan



Formation en intra

1000€/jour adhérents

1200€ non adhérents

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



Durée d'intervention personnalisée



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS

CATALOGUE 2022

PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : DE LA THÉORIE À LA MISE EN ŒUVRE

Objectifs de la formation

- ✓ Apporter un éclairage autour de la question de la participation des personnes accompagnées : cadre légal, origines, ...
- ✓ Transmettre des points de repères théoriques sur la participation et le développement du pouvoir d'agir
- ✓ Connaître et maîtriser les outils de la participation
- ✓ Expérimenter des méthodes d'animation

Contenus

- **Définition et origine de la participation**
- **Retour sur le cadre légal : Les textes, obligations et marges de manoeuvre pour l'association**
- **Agir avec les personnes accueillies et/ ou accompagnées » : quels sont les objectifs et les enjeux ?**
- **Les instances participatives existantes :**
 - En interne des associations
 - Au niveau local
 - Au niveau régional
 - Le Conseil Régional des Personnes Accompagnées
 - Au niveau national
- **Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la participation au sein de la structure**



L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis



Chargés de mission à la Fédération des acteurs de la solidarité



Méthodes créatives
Jeux et expérimentations
Apports théoriques
Travaux en sous-groupes
Questionnaires et quizz
bilan



Formation en intra
1000€/jour adhérents
1200€ non adhérents

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



Durée d'intervention personnalisée

SE PRÉPARER À LA NÉGOCIATION DES NOUVEAUX CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Objectifs de la formation

- ✓ Acquérir les connaissances du nouveau cadre législatif et réglementaire du CPOM social
- ✓ Repérer les enjeux du CPOM dans un contexte de réformes et de tension budgétaire
- ✓ Acquérir les outils méthodologiques permettant l'élaboration et le suivi du CPOM

Contenus

Jour 1 :

- Le contexte de négociation d'un CPOM
- Présentation du CPOM et des règles applicables
- Les pré-requis à la négociation de tout CPOM
- Les étapes de la négociation d'un CPOM

Jour 2 :

- La négociation du contenu du CPOM
- Le contenu obligatoire du CPOM
- La mise en œuvre du CPOM
- Les points clés de suivi et d'évaluation du contrat



Directeurs, Directeurs adjoints, Directeurs administratifs et financiers, Présidents, Administrateurs

Aucun prérequis



Juriste expert du secteur social et des CPOM



Apports juridiques et méthodologiques

Simulation, études de cas

Évaluation des acquis : quizz
bilan, enquête post formation



Formation en inter :
632 € / adhérent

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



Durée : 2 jours (14h) Dates : nous consulter

PROJET DE MUTUALISATION/COOPÉRATION

QUELLE MÉTHODOLOGIE ?

Objectifs de la formation

- ✓ Cette formation vise à apporter les outils et repères méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre d'une action de mutualisation ou de coopération entre plusieurs organisations
- ✓ Les apports seront appliqués au projet de mutualisation / coopération de la structure

Les différents modules proposés sont à ajuster / adapter en fonction des besoins de chaque organisation (ou groupe d'organisations) et l'état d'avancée du projet

Contenus

Elaboration du diagnostic des structures :

- Identifier les forces et faiblesses de chaque structure ainsi que les opportunités de coopération
- Comment réaliser un recueil et une analyse documentaire ? Sur quelle ressource s'appuyer ?
- Qui associer à la démarche ? Comment associer l'ensemble des acteurs à la démarche de diagnostic ? Les techniques sur lesquelles s'appuyer ; l'entretien collectif, individuel, semi-directif...
- Appui à la réalisation du diagnostic de la structure

Définition de scénarios et de préconisations

- Organisation de séances de travail avec le groupe projet à partir de « grilles scénarios » : forces / avantages / opportunités, faiblesses / inconvénients / menaces, points de vigilance, procédures points de passage obligé, conditions de faisabilité, plans d'action prévisibles



L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis



François Lebrun
Chef de projet à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Apports de connaissances
Analyse de la pratique
Echanges
Production de méthodes et d'outils de travail
Questionnaires et quizz
bilan



Formation en intra
1000€/jour adhérents
1200€ non adhérents

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



Durée d'intervention personnalisée

ÉLABORER OU RÉACTUALISER SON PROJET DE STRUCTURE

Objectifs de la formation

Ce module doit permettre aux associations, établissements ou services d'acquérir des méthodes et outils pour organiser les conditions dans lesquelles ils pourront élaborer ou réactualiser leur projet. Il s'agit donc de :

- ✓ Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- ✓ Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- ✓ Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement

Contenus

Réaliser les étapes de la construction du projet associatif / projet d'entreprise / d'établissement

- Valeurs et principes
- Objectifs généraux
- Objectifs opérationnels ou missions
- Prestations ou activités selon les différentes missions : accueillir, héberger, produire, accompagner vers l'emploi
- Moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, partenariat
- Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement...
- Appréhender la place des personnes accueillies/accompagnées dans le projet d'établissement

Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement

- Structuration
- Passage de l'analyse à la synthèse
- Points sur les documents intermédiaires
- Rédaction du projet, conditions de faisabilité
- Plans d'action prévisibles



L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis



Chargés de mission de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire en fonction des thématiques traitées



Apports théoriques

Travaux en sous-groupes
Documentation (recommandations et référentiels ...)

Questionnaires et quizz bilan



Formation en intra

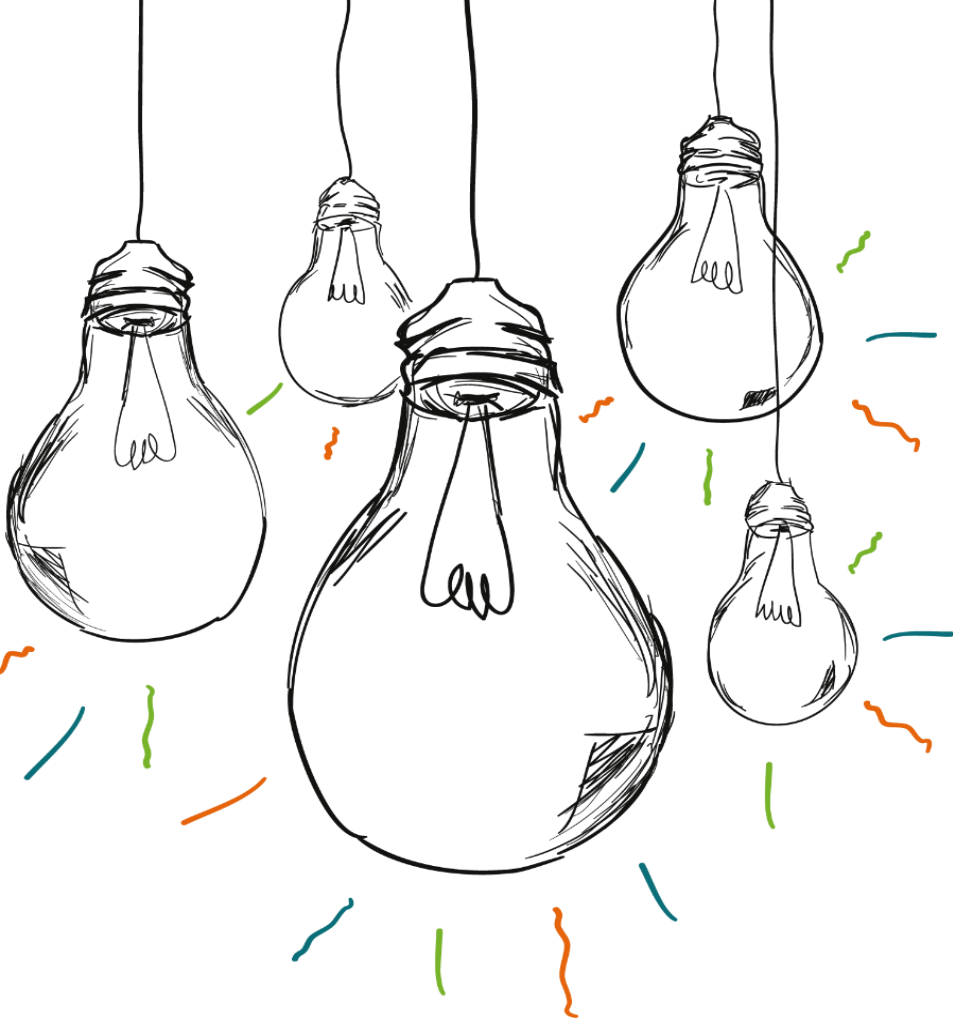
1000€/jour adhérents
1200€ non adhérents

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



Durée d'intervention personnalisée



FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Modalités de pré-inscription	Les pré-inscriptions des stagiaires se font soit : • en ligne sur le site internet DIGIFORMA de la FAS Pays de la Loire ; • par l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété à l'adresse formation.pdl@federationsolidarite.org ; • par l'envoi d'une liste de stagiaires par le client faisant apparaître nom, prénom, fonction et adresse mail de chaque stagiaire. Une adresse mail par stagiaire participant est impérativement communiquée à l'organisme de formation, afin de permettre l'envoi de toutes les informations pédagogiques et pratiques nécessaires. Pour la bonne organisation de l'activité de l'organisme de formation, les pré-inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation dans un délai minimum de 6 semaines avant la date de tenue de la formation. Les inscriptions sont confirmées par la FAS Pays de la Loire dans leur ordre de réception et jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles. Dans l'éventualité où la formation qui vous intéresse s'avérerait complète, nos formations sont reprogrammées une fois par an. Si la formation inter qui vous intéresse ne comporte pas de dates ou si vous souhaitez organiser une formation intra, merci de nous contacter pour une évaluation de votre besoin et une réponse personnalisée. Pour toute formation non programmée, un délai de programmation de deux mois minimum, et par conséquent d'accès à une formation, sera indispensable, pour la bonne organisation de notre prestation.
Conditions de participation	Dans le cas de formations nécessitant des prérequis, il appartient au client de s'assurer, avec les informations mises à disposition par l'organisme de formation, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation. Retrouvez notre catalogue, le bulletin d'inscription et les conditions générales de vente en ligne, sur notre site internet. Pour plus de renseignements administratifs ou pédagogiques, l'accessibilité et l'adaptation de nos formations, contacter l'accueil de la Fédération de la solidarité des Pays de la Loire au 02.41.20.45.16 ou par mail formation.pdl@federationsolidarite.org pour être orienté vers les bons interlocuteurs. En cas de besoin spécifique qui nécessiterait un aménagement des contenus et des modalités de formation, vous serez mis en contact avec notre coordinateur formation François LEBRUN ou notre référente handicap Cécile GRIMAUD, au 02.41.20.45.16 ou par mail cecile.grimaud@federationsolidarite.org
Modalités de conventionnement	Dès que le nombre d'inscrits nécessaire à l'organisation d'une formation est atteint, la convention de formation professionnelle est établie et transmise au client en double exemplaire – dont l'un est à retourner signé par le client dans un délai de 10 jours. L'inscription est valable à compter de la signature par les deux parties de cette convention. Le règlement des formations est à effectuer par le client dès la signature de la convention de formation.
Tarifs et modalités de paiement	Les tarifs des formations inter établissements sont fixes et indiqués en euros en net dans le catalogue de formation. Les frais de déplacement, hébergement, repas des stagiaires restent à la charge du client.

	Lorsque plusieurs personnes d'un même organisme (adhérent ou non) participent à la même formation inter établissements, une réduction de 10% est accordée sur le tarif individuel et applicable dès le troisième stagiaire. Les tarifs des formations intra établissement sont établis par l'organisme de formation à la demande d'un client et dépendent des conditions d'intervention du prestataire, de la durée de la formation et du nombre d'inscrits. La FAS Pays de la Loire s'engage à fournir un devis, qui devra lui être retourné renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».  En vertu du partenariat entre les deux associations, les adhérents au réseau COORACE Pays de la Loire bénéficient du tarif "adhérent". Le règlement des formations est à effectuer par le client dès la signature de la convention de formation. Le paiement peut se faire : • Par chèque à l'ordre de FAS Pays de la Loire ; • Par virement ; • Par subrogation de financement par un OPCO. Le client est tenu de fournir le justificatif de cette prise en charge lors de l'inscription, et au plus tard le 1^{er} jour de formation, et de préciser cette démarche dans le bulletin d'inscription (case à cocher).
Prise en charge par un organisme collecteur paritaire agréé (OPCO)	 L'association régionale FAS Pays de la Loire est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°52490202249 et Siret : 352 546 774 00071, lequel est certifié Qualiopi au 1^{er} janvier 2022, au titre de la catégorie Actions de formation. Les formations délivrées par la FAS Pays de la Loire peuvent donc être prises en charge par les organismes collecteurs paritaires agréés (OPCO), lorsque le client est éligible à un financement. Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO et souhaite procéder à un règlement par subrogation, une demande de prise en charge doit être effectuée avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription, et au plus tard au premier jour de la formation. En l'absence de prise en charge de la formation par un organisme collecteur paritaire agréé (OPCO), le client est de plein droit débiteur de l'ensemble du coût de la formation.
Convocation et attestation de présence	L'organisme de formation fait parvenir la convocation précisant le lieu du stage et ses horaires, le programme, le livret d'accueil du stagiaire ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires. A l'issue de la formation, et sous réserve de son règlement, l'organisme de formation délivre une attestation de présence ou un certificat de réalisation de formation à distance à chaque client et/ou à l'OPCO au regard de la feuille d'émargement signée par le stagiaire.
Lieux et horaires de formation	Sauf exceptions, les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour (9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h). En règle générale, les formations ont lieu à Angers, dans les locaux de la Fédération, 85 boulevard Germaine Tillion, 49100 ANGERS. Facilement accessible par les transports en commun et depuis l'autoroute, nos locaux sont adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite et peuvent accueillir 15 personnes (sauf conditions sanitaires particulières) En fonction des provenances géographiques, des salles peuvent être mobilisées dans d'autres départements. Du fait de contraintes extérieures, certaines formations seront parfois proposées en version à distance via des visioconférences et ateliers numériques, sous réserve que le contenu pédagogique des sessions le permette et avec l'accord de toutes les parties prenantes.

Conditions d'annulation du fait du stagiaire ou du client	Le client peut annuler son inscription à une formation, en formulant sa demande par écrit, dans un délai de 4 semaines avant le début de la formation, par courriel : formation.pdl@federationsolidarite.org ou voie postale (FAS Pays de la Loire, 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS). Tout désistement après signature et retour de la Convention fera l'objet d'une retenue de 50 € pour frais de dossier. En cas de désistement entre 15 à 6 jours ouvrables avant la date de début de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. En cas de désistement dans les 5 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total de la formation sera facturée au client. Toute formation commencée est due en totalité, même si le stagiaire ne s'est pas présenté. De ce fait, toute absence à tout ou partie de la formation donne lieu à modification de l'attestation de formation mais aucun abattement de tarif n'est consenti.
Conditions de modification, de report ou d'annulation du fait de l'organisme de formation	Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation se réserve un droit de modification, de report ou d'annulation au regard du nombre d'inscrits ou si la demande est partagée par la majorité des participants à la formation. En cas de report, qui entraînerait un empêchement pour le stagiaire de participer à la formation, sa structure peut le remplacer en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant. En cas d'annulation, la FAS Pays de la Loire procèdera au remboursement intégral de la formation, à hauteur du montant déjà perçu. En cas de force majeure, la FAS Pays de la Loire pourra être amenée à réduire ces délais de report, dédoublement ou annulation, tout en informant ses clients dans les meilleurs délais. Conformément aux réglementations et protocoles officiels en vigueur, l'action de formation pourra être réalisée partiellement ou intégralement à distance si les circonstances empêchent qu'elle ne soit réalisée en présentiel. Le client s'engage à exiger le respect des protocoles de sécurité applicables par le stagiaire, et à lui fournir les équipements de protection individuelle requis. Il s'assure également de fournir au stagiaire les outils informatiques nécessaires au bon déroulement de la formation. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (crise sanitaire, etc), l'organisme de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.
Programme des formations	L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateurs et intervenants, sans conséquence sur les obligations du client. S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.
Propriété intellectuelle et droit d'auteur	Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FAS Pays de la Loire. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, et à faire respecter cet engagement par le stagiaire.

Informatique et libertés	Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FAS Pays de la Loire sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données et la Loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des données personnelles qui le concernent. Ce droit peut être exercé par voie postale, auprès de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire – 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS – ou par voie électronique à l'adresse suivante : formation.pdl@federationsolidarite.org La FAS Pays de la Loire s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.
Loi applicable et attribution de compétence	Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FAS Pays de la Loire et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent. La participation aux formations implique l'acceptation totale des Conditions Générales de Vente par le client.
Réclamations ou suggestions	Si malgré toute l'attention portée par l'organisme de formation pour proposer des formations de qualité, les clients ne sont pas satisfaits ou ont constaté des dysfonctionnements ou souhaitent faire part d'une suggestion ou d'un commentaire, l'organisme de formation reste à leur disposition pour en échanger. Nous vous invitons à nous contacter, afin d'identifier ensemble les améliorations requises. • par téléphone : 02 41 20 45 16 • par mail : formation.pdl@federationsolidarite.org Les informations que vous nous transmettez seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

PLAN D'ACCÈS

Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire

85 Boulevard Germaine Tillion 49100 ANGERS
02.41.20.45.16 / formation.pdl@federationsolidarite.org



Tram

Ligne A
Arrêt Hauts de St Aubin
25 minutes depuis la
gare, direction Avrillé -
Ardenne



Bus

n°8 : arrêt LECUIT
n°5 : arrêt FRATERNITE



Voiture

Coordonnées GPS
47.489330, -0.560846
Sortie d'autoroute n°16
Stationnement gratuit



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

Pour tout renseignement
02 41 20 45 16
formation.pdl@federationsolidarite.org

Adresse
85 bd Germaine Tillion
49100 ANGERS

Organisme de formation n° 52 49 02 022 49
SIRET : 352 546 774 00071
Association non assujettie à la TVA



avec le soutien de



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification qualité délivrée au titre de
la catégorie : ACTIONS DE FORMATION